



## DEMANDE DE CRÉDIT

### INFORMATION SUR LE DEMANDEUR<sup>1</sup> (ENTREPRISE)

Nom légal de l'entreprise \_\_\_\_\_

Nom commercial (ou nom d'exploitation) \_\_\_\_\_

Division/filiale de \_\_\_\_\_

Adresse de facturation — ligne 1 \_\_\_\_\_

Adresse de facturation — ligne 2 \_\_\_\_\_

Ville/comté \_\_\_\_\_ Province/État \_\_\_\_\_ Code postal/ \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Adresse de livraison (si différente) \_\_\_\_\_

Ville/comté \_\_\_\_\_ Province/État \_\_\_\_\_ Code postal/ \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Secteur d'activité (cocher tout ce qui s'applique)  Construction  Industriel  Gouvernement  Commercial  OEM  
 Services publics  Grossiste

Date de création de l'entreprise \_\_\_\_\_

Êtes-vous exempté de la TVP  OUI  NON Si oui, indiquer le numéro TVP \_\_\_\_\_ (joindre le certificat d'exonération).

Achats mensuels prévus \_\_\_\_\_ Les documents financiers sont demandés pour les montants de 100 000 \$ et plus.

Entité légale (type d'entreprise)  Société par actions  Partenariat  Entreprise individuelle  Indigène  Autre : \_\_\_\_\_

### COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE (Président/principal/propriétaire/partenaire)

Nom : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPTES FOURNISSEURS (CF)

Nom du contrôleur : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom de contact : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Envoyer les factures/états de compte à l'adresse électronique CF indiquée ?  OUI  NON, utiliser : \_\_\_\_\_

Votre entreprise effectue-t-elle des paiements par transfert électronique de fonds (TEF) ?  OUI  NON

### RÉFÉRENCES DE FOURNISSEURS

Nom du fournisseur : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel du service du crédit : \_\_\_\_\_

Nom du fournisseur : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel du service du crédit : \_\_\_\_\_

Nom du fournisseur : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel du service du crédit : \_\_\_\_\_

### COORDONNÉES SUR LA BANQUE D'ENTREPRISE

<sup>1</sup> Le masculin générique est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

<sup>2</sup> En cas d'incohérence entre les versions française et anglaise de ce contrat, la version anglaise prévaut puisqu'il s'agit de la version originale.



Nom de la banque : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Prov./État : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Nom du responsable du compte : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

No de compte commercial : \_\_\_\_\_ No de succursale/transit : \_\_\_\_\_ No d'institution : \_\_\_\_\_

### Modalités et conditions : contrat de crédit<sup>2</sup>

En contrepartie de Wesco Distribution Canada LP, Anixter Canada Inc, et toutes ses filiales, sociétés affiliées et divisions non constituées en société, telles qu'elles peuvent exister de temps à autre et être nommées dans le formulaire 10-K de Wesco International, Inc. disponible à l'adresse suivante <http://wesco.investorroom.com/sec-filings> (collectivement et ci-après dénommés « vendeur ») permettant l'achat de biens et de services à crédit, le demandeur accepte par la présente les modalités et conditions suivantes :

En signant ci-dessous, le demandeur garantit (i) qu'il est un représentant dûment autorisé du demandeur et qu'il a le plein pouvoir légal de l'engager en signant la présente demande et (ii) que les informations fournies au vendeur dans la présente demande et dans tout autre état financier fourni sont exactes, véridiques, actuelles et complètes, et que ces informations sont fournies dans le but d'inciter le vendeur à accorder un crédit au demandeur pour l'achat de produits, de logiciels et de services. Le vendeur se réserve le droit de refuser le crédit à tout demandeur et a le droit d'annuler cette demande à tout moment sans préavis au demandeur. Le demandeur autorise le vendeur (et ses représentants autorisés) à (i) obtenir et contrôler les rapports de solvabilité et d'autres informations concernant l'activité du demandeur à partir de n'importe quelle source, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les références, confirmations bancaires et banques énumérées dans la présente demande et toute institution d'évaluation et d'octroi de crédit, et (ii) à libérer, divulguer et collecter des informations à destination et en provenance des institutions et bureaux d'évaluation et d'octroi de crédit, des institutions financières, des créanciers du demandeur, ou à destination et en provenance des entités que le demandeur a identifiées sur le formulaire de demande concernant l'expérience de crédit du vendeur avec le demandeur. Toute référence à un montant de crédit accordé dans la présente demande ne sera pas considérée comme une limitation de la responsabilité du demandeur. Le demandeur accepte de dégager le vendeur de toute responsabilité pour tout inconvénient causé par un retrait temporaire ou permanent des privilèges de crédit, que le demandeur ait reçu ou non un avis de ce retrait.

Il est entendu et convenu que les modalités de paiement des factures du vendeur sont de trente (30) jours à compter de la date de la facture (la « date d'échéance »), sauf accord contraire des parties par écrit. Le vendeur accepte les paiements à valoir avec des modalités approuvées, par chèque, TEF et banque en ligne. Les paiements par la plupart des principales cartes de crédit sont acceptés uniquement au POINT DE VENTE. Tous les montants non payés au plus tard à la date d'échéance seront considérés comme étant EN RETARD et le demandeur accepte de payer des intérêts sur tous les montants en retard au taux de 24 % par an, calculé quotidiennement et payable mensuellement (2 % par mois). Ce taux est susceptible d'être modifié sur notification du vendeur au demandeur par courriel ou par courrier ordinaire. Le demandeur accepte de payer tous les frais de recouvrement, y compris les frais d'avocat sur une base avocat client, qui peuvent résulter du non-paiement du compte.

En signant ci-dessous, le demandeur reconnaît et accepte qu'à compter de l'octroi d'un crédit par le vendeur au demandeur, (i) toutes les ventes de produits, logiciels et services au demandeur soient, dans la mesure où elles ne sont pas incompatibles avec les modalités et conditions de la présente demande, soumises aux [conditions générales de vente, disponible sur www.wesco.com/termsofsale](http://www.wesco.com/termsofsale), du vendeur en vigueur au moment de ladite vente, (ii) l'octroi par le vendeur d'un crédit pour la fourniture de produits, logiciels et services constitue une contrepartie juste et suffisante en échange de l'applicabilité de ces conditions générales de vente, (iii) chacune des soumissions du vendeur est une offre ferme de vente. Si le vendeur accorde un crédit au demandeur, le demandeur sera alors dénommé client ou acheteur dans les conditions générales de vente du vendeur, et (iv) il consent à recevoir des communications électroniques (p. ex., offres promotionnelles, informations sur les produits, etc.) du vendeur et de ses sociétés affiliées. Le demandeur comprend qu'il peut retirer son consentement à tout moment en informant le vendeur par écrit. Toute dérogation à ces conditions de vente ne sera valide que si elle est acceptée par écrit par le vendeur avant le moment de la vente. Le vendeur se réserve le droit de convertir tout paiement en fonds électronique à sa discrétion.

La présente demande est réputée avoir été faite dans la province du bureau des services financiers du vendeur qui reçoit la présente demande de crédit et toute violation du présent contrat peut, au seul choix du vendeur, être contestée devant tout tribunal compétent au Canada.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_, 20\_\_\_\_\_.  
(Ville et province/État)

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées (« demandeur »)

X \_\_\_\_\_  
Signataire autorisé

X \_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées du signataire autorisé

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées du témoin

\_\_\_\_\_  
Titre du signataire autorisé

<sup>1</sup> Le masculin générique est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

<sup>2</sup> En cas d'incohérence entre les versions française et anglaise de ce contrat, la version anglaise prévaut puisqu'il s'agit de la version originale.



## Garantie personnelle

NOM DU DEMANDEUR : \_\_\_\_\_

À : Wesco Distribution Canada LP, Anixter Canada Inc. et toutes ses filiales, sociétés affiliées et divisions non constituées en société, telles qu'elles peuvent exister de temps à autre et être nommées dans le formulaire 10-K de Wesco International, Inc. disponible à l'adresse suivante <http://wesco.investorroom.com/sec-filings> (collectivement et ci-après dénommés « vendeur »).

En contrepartie de l'octroi d'un crédit par le vendeur au demandeur conformément à la demande, je garantis personnellement au vendeur le paiement de toute obligation du demandeur et j'accepte d'être tenu de payer au vendeur, sur demande, toute somme qui est ou peut devenir à l'avenir due et payable au vendeur par le demandeur (collectivement, le « passif ») y compris, mais sans s'y limiter, le principal impayé, les intérêts, les honoraires d'avocat et les coûts d'exécution à l'encontre du demandeur et/ou du ou des garants soussignés. Il est entendu et convenu que cette garantie sera une garantie primaire, absolue, continue et irrévocable de paiement et d'indemnisation des responsabilités et qu'elle ne fera l'objet d'aucune demande reconventionnelle, compensation ou autre déduction ou défense. Par la présente, je renonce ou nous renonçons à la mise en demeure, au non-paiement, à l'inexécution, au déshonneur, au protêt, à la présentation, à la diligence, à la promptitude, à la création, au renouvellement, à l'accumulation, à la prolongation, à la preuve ou à la confiance, et j'accepte ou nous acceptons d'être liés par toutes les modalités et conditions applicables énoncées dans la demande, y compris les [conditions générales de vente, disponible sur www.wesco.com/termsofsale](http://www.wesco.com/termsofsale), telles qu'elles peuvent être modifiées de temps à autre. La présente garantie ne sera pas libérée, déchargée, résiliée, modifiée, affectée ou compromise par quelque événement ou circonstance que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, toute insolvabilité, faillite, réorganisation ou autre procédure similaire affectant le demandeur ou ses actifs ou toute négociation ou transaction entre le vendeur et le demandeur. Je reconnais et accepte ou nous reconnaissons et acceptons que le vendeur puisse exiger le paiement de tout garant sans avoir préalablement épuisé tout recours contre le demandeur ou toute autre personne (y compris une autre personne) ou sur toute garantie et renonce en outre à tout bénéfice de discussion et de division. Cette garantie s'ajoute et ne remplace pas toute autre garantie, quelle qu'en soit la source, détenue à tout moment par le vendeur. La présente garantie couvre l'intégralité de l'accord entre le garant et le vendeur relatif à cette garantie et lie les héritiers, administrateurs, successeurs et ayants droit du soussigné. La présente garantie doit être interprétée conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui y sont applicables. Les modalités non définies dans les présentes ont la signification qui leur est attribuée dans la demande de crédit et les modalités et conditions applicables (collectivement, la « demande ») entre le vendeur et le demandeur, conclues à la date des présentes ou aux environs de cette date.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_, 20 \_\_\_\_.  
(Ville et province)

X \_\_\_\_\_  
Signature

X \_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées

La garantie doit être attestée et certifiée par un avocat ou un notaire de la province de l'Alberta et être accompagnée d'un certificat de prise en charge des garanties dûment rempli.

<sup>1</sup> Le masculin générique est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

<sup>2</sup> En cas d'incohérence entre les versions française et anglaise de ce contrat, la version anglaise prévaut puisqu'il s'agit de la version originale.